

INDULGENCES PLÉNIÈRES DURANT LE MOIS DE JANVIER.
 Voir aussi (page 7) celles que l'on peut gagner chaque Mois.

- Le 1er—Archiconfrérie. (1) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2)
 (T. O. Ind. pl. v. & p. Abs. générale.)
 Le 2—1er vendredi du mois. p. (3)
 Le 4—1er Dim. de St. Joseph. (4)
 Le 6—Assistance au prône. (5) Objets bénits. p. (6) Confrérie
 de la Bonne mort. v. & p. (7) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2)
 (T. O. Ind. pl. v. & p. Abs. générale.)
 Le 11—2e Dim. de St. Joseph (4)
 Le 14—(T. O. B. Bernard de Corléon, Conf. v. & p.)
 Le 16—(T.O. St. Bérard et ses Comp., Proto-Martyrs. v. & p.)
 Le 18—3e Dim. de St. Jos. (4) (T. O. St. N. de Jésus. v. & p.)
 Le 23—Salve Regina et Sub tuum. p. (8) Confrérie du Ro-
 saire. v. & p (9) Cordon de St. Joseph. v & p. (2) (T. O. (†)
 Epousailles. v & p. (10)
 Le 25—4e Dim. de St. Joseph. (4) Archiconfrérie. (1)
 Le 28—(T. O. † B. Mathieu d'Agrigente, Ev. Conf. v. & p. (10)
 Le 30—(T. O. Ste. Hyacinthe Mariscotti. v & p.)
 Le 31—(T. O. Be. Louise Albertoni, Ve. v. & p.)

(1) Archiconfrérie du St. et Imm. Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs. "C'est une œuvre merveilleuse, remplie de prodiges de grâce et de conversion," et qui plaît infiniment à la Mère de Miséricorde. Il faut dire seulement un *Ave Maria* par jour; ce qui n'est pas nécessaire toute-
 fois pour avoir droit aux Indulgences.

(2) "Ce cordon est le symbole de la pureté, et la pureté est la vertu que
 "N. S. aime d'un amour de prédilection." On le porte sous le vêtement
 comme une ceinture. Réciter chaque jour sept *Gloria Patri* en l'honneur
 de St. Joseph.

(3) N. S. a fait espérer à la Vén: Marguerite Marie la grâce de la péni-
 tence finale pour ceux qui feraient à cette intention et pour honorer son
 divin cœur, une neuvaine de communions à chaque 1er Vendredi du mois
 pendant neuf mois de suite. Il y a Indulgence plénière pour les associés
 du S.-Cœur. Voir le No. 12.

(4) C'est la salutaire dévotion des 7 Dimanches consacrés à ce glorieux
 Patriarche. Elle a pour but d'honorer les 7 douleurs et les 7 allégresses
 de St. Joseph pendant sept Dimanches consécutifs, en récitant chaque fois
 la prière: O très chaste Epoux de Marie," etc., etc. Ceux qui ne savent
 pas lire, ou qui n'ont point cette prière, peuvent gagner les Indulgences en
 récitant sept *Pater*, *Ave* et *Gloria*.

(5) Il suffit d'assister au prône du jour.

(6) Il suffit de les porter sur soi ou de les garder en lieux convenables, en
 récitant au moins une fois par semaine, soit le chapelet, soit la couronne de
 N. S. ou de la Ste. Vierge, ou en assistant à la messe, etc., etc.

(7) Elle a pour but de se préparer mutuellement à bien mourir. Il n'y a
 aucune obligation à remplir.

8 Pour ceux qui récitent chaque jour, pour réparer les outrages faits à
 la Mère de Dieu, le matin le "*Salve Regina*" et le soir le "*Sub tuum*" en
 y ajoutant chaque fois les versets: *Dignare me laudare te, Virgo Sacrata;*
Da mihi virtutem contra hostes tuos.....Benedictus Deus in Sanctis
suis. Amen.